

Encore une fois nous ne sommes pas prêts !

Alors que l'on constatait l'arrivée de la deuxième vague de COVID, force est de constater que les enseignants et enseignantes de ce département vont à nouveau reprendre la classe dans une totale improvisation ou presque :

Concernant les élèves, les quatre points saillants du nouveau protocole posent question :

- Après nous avoir expliqué que le non brassage était accessoire, qu'il fallait le respecter si possible, sinon tant pis, il redevient essentiel.
- Comment assurer l'absence de brassage quand les élèves utilisent les transports scolaires pour se rendre à l'école ?
- Les obligations de nettoyage fortement allégées elles aussi vont nécessiter des interventions plus fréquentes qui n'ont pas été forcément anticipées
- L'aération permanente des locaux alors que les températures extérieures vont diminuer va poser des problèmes de santé (rhumes) et de chauffage (consommation excessive).
- L'obligation du port du masque ne va faciliter ni les apprentissages ni la gestion desdits masques
- Qui va fournir les masques pour les élèves qui n'en auront pas ? Et quand les écoles vont-elles en disposer ?

Rappelons que dans la majorité des écoles de ce département, rien n'a changé en termes de points d'eau disponibles alors que de nombreuses communes ont refusé de fournir du gel hydroalcoolique depuis septembre.

Concernant les enseignant.es, à nouveau, les équipes pédagogiques, et les directeurs/directrices en première ligne, vont devoir tout organiser dans la précipitation durant de week-end. Ces derniers/dernières vont devoir délivrer en catastrophe des attestations de déplacement dérogatoire aux parents d'élèves.

- Alerté nationalement par le SNUipp-FSU, le ministère préconise de ne plus utiliser les masques lavables distribués en début d'année. A ce jour, une grande partie de la profession n'a aucune information sur la fourniture, pourtant obligatoire, de nouveaux types de masques pour lundi.
- Après la suspension des articles 2, 3 et 4 du *décret 2020-1098 du 29/08/20 portant restriction de la liste des affectations reconnues pour définir les "personnes vulnérables"*, alors que le Président de la République a encouragé les personnes vulnérables à respecter le confinement le plus strict, ni la DSDEN, ni le Rectorat et encore moins le ministère n'ont informé les personnels d'une remise en place du télétravail ou des ASA.

Malgré les dires d'Emmanuel Macron ou de Jean-Michel Blanquer, rien n'a été anticipé et rien n'est prêt.

Une fois encore, les enseignant.es vont se retrouver seul.es à essayer de gérer au mieux une situation complexe, sans autre aide qu'une communication hiérarchique sans effets concrets.

Info de dernière minute :

Un autre exemple de l'impréparation ministérielle !

Nous apprenons à 17h10 (sur le mail professionnel) que la rentrée programmée à 10h lundi 2 novembre n'est plus d'actualité alors que de nombreux-ses directeurs-trices en ont informé les parents et l'ont organisé avec les mairies sur la fin de leurs congés pour se préparer au mieux...